

ACTIONS JEUNES

Domaine de l'abbaye de Vignogoul 2071 route de St Georges d'Orques 34570 Pignan

Tél.: 04 67 47 70 17 actionsjeunes@ajesf-condl.fr

PROJET DE DIRECTION et D'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SERVICES Septembre 2020

ENCLOS ST FRANÇOIS

18 bis Avenue de Castelnau 34090 Montpellier Tél.: 04 67 02 90 80 enclosstfrancois@ajesf-cpndl.fr

Le 10 juillet 2020, Mme Moreau cessera ses activités au sein des MECS et services d'Actions Jeunes et de l'Enclos St François. Ce départ conduit la direction à penser une nouvelle organisation à mettre en place. Pour nous aider à réfléchir, nous avons sollicité l'accompagnement de M. Roland Janvier, chercheur en sciences sociales, titulaire d'un doctorat en sciences de l'information et de la communication, ancien directeur Général et spécialiste des organisations. Il a aidé les directeurs dans un premier temps, puis l'équipe de direction à confronter ses idées, les argumenter, les organiser pour finalement prendre et assumer une décision pour la future organisation de l'association.

Nous souhaitons que cette organisation permette de conserver le capital génétique des associations fondatrices et celui des établissements et services d'Actions Jeunes et de l'Enclos St François. Depuis le 01/01/2019, nous sommes tous en mouvement pour écrire une nouvelle histoire, celle des MECS et services de l'Association CPNDL. L'organisation que nous souhaitons mettre en place devra nous permettre de capitaliser nos acquis, de nous enrichir de nos différences, de nous nourrir de nos désaccords pour construire et argumenter nos décisions actuelles et futures. Nous affirmons que notre diversité fait notre richesse et nous permet d'offrir aux personnes que nous accompagnons une pluralité d'outils adaptés au plus près de leurs besoins.

Nous souhaitons une organisation qui permette la réflexion collective, la controverse, le débat d'idées, qui permette de nous enrichir de nos différences et faire de la pluralité une force institutionnelle. A tous les niveaux d'encadrement, la prise de décision doit être nourrie d'une réflexion collégiale et participative.

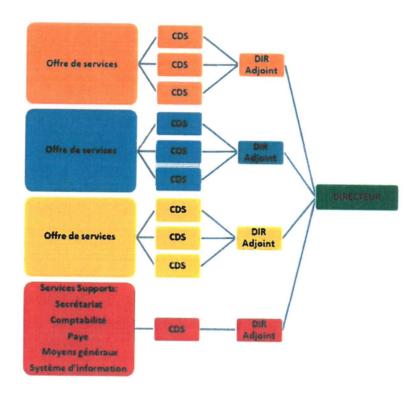
Nous souhaitons une organisation au service de nos missions, des personnes accompagnées et des professionnels de terrain. Pour cela, la prise de décision, la communication, la réactivité, la sécurité, la qualité de vie au travail (QVT) doivent être recherchées prioritairement pour soutenir l'action. C'est-à-dire une organisation réfléchie à partir de l'acte éducatif qui permet de garantir une approche par le sens, plus complexe à conduire mais offrant l'efficience du service rendu.

Nous souhaitons une organisation qui fasse unité, qui fasse système. La proximité, la pluralité, la diversité doivent se référer à une même source constituante. Les règles du système doivent être validées par chacun des acteurs, en proximité de la réalité du terrain et garanties par la direction. L'organisation doit proposer une ossature transversale qui permette la prise de risque nécessaire à l'acte éducatif, en toute sécurité parce-que reliée à une référence collective commune.

Nous souhaitons une organisation susceptible d'évoluer dans le temps permettant à l'association de se développer, de se projeter et relever les enjeux d'avenir. Nos engagements et implications aux niveaux partenarial, départemental, régional et national, doivent renforcer notre capacité à être acteur des politiques publiques de Protection de l'enfance.

Proximité ; Pluralité ; Système ; Projet ; 4 mots clés fondateurs de notre organisation.

Pour atteindre ces objectifs, nous faisons le choix de l'organigramme suivant :



Dans le respect du Projet d'établissement, sous la responsabilité du directeur, l'offre de services sera ainsi organisée en quatre Pôles d'activités : trois d'entre eux définis à partir d'un périmètre axé soit dans une logique de territoire, soit dans une logique de missions et ou de dispositifs.

Le quatrième Pôle concernant les services supports est déjà en fonction ; son directeur adjoint encadre à ce jour un seul chef de service.

Chacun des trois Pôles d'activités éducatives sera sous la responsabilité d'un directeur adjoint, qui encadrera trois chefs de services, dans une logique de **proximité**, gage de réactivité.

De plus, les directeurs adjoints se verront confier des missions transversales garantissant l'animation et la cohérence du fonctionnement de l'établissement (système) dans sa pluralité. Ces missions devront être précisées, mais elles concerneront particulièrement la mise en œuvre du Projet d'établissement et des fiches actions, la mise en conformité des outils règlementaires (lois 2002, 2007,2016), le développement des compétences, la qualité de vie au travail en lien avec le DUERP.

En fonction des **projets** associatifs (regroupements, coopérations, réponse appels à projets), l'équipe de direction ainsi constituée pourra accueillir de nouvelles activités sans devoir se restructurer.

Sur leur Pôle d'activité et dans le respect du DUD, les directeurs adjoints sont les remplaçants permanents du directeur. Dans la continuité des délégations, les chefs de services, sous la responsabilité du directeur adjoint, pourront participer aux missions transversales pour partie de leur temps.

Cette organisation nécessitera un travail approfondi sur les subdélégations du directeur aux directeurs adjoints, des directeurs adjoint aux chefs de services. Le périmètre des missions transversales devra également être clairement défini.

L'organisation en trois pôles d'activités éducatives n'est pas incompatible avec une répartition de l'encadrement sur deux sites géographiques. Une réflexion sur les espaces de travail devra être conduite pour assurer l'équilibre et la cohérence entre Actions Jeunes et l'Enclos St François. La distance entre les deux sites (15km) et les moyens de communications actuels (serveur externalisé, visioconférence, ...) devront nous permettre de fonctionner harmonieusement.

Cette organisation a été présentée au bureau de l'association et validée le 01/04/2020.

Les Directeurs

Nicole Moreau

Bruno Fabrié

MECS et services d'Actions Jeunes & de l'Enclos St François

ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Siège de l'association : 18 bis Avenue de Castelnau - 34090 Montpellier / Tél. : 04 67 02 90 80